

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 15.03.2024

Publications supplémentaires: KABVD 15.03.2024 Visible par le public jusquau: 15.03.2029 Numéro de publication: KK04-000040253

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Etat de collocation et inventaire BAT AGENCEMENT SARL

Débiteurs:

BAT AGENCEMENT SARL CHE-144.271.332 Zone Industrielle La Coche 1 1852 Roche VD

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné. Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 04.04.2024

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 25.03.2024

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'Est vaudois